

Le 30 janvier 2013

Distribution :

**Début de l'évaluation environnementale du projet de levés sismiques, gravimétriques
et magnétiques 2D dans la zone du plateau continental du Labrador de
GX Technology Canada Ltd., 2013-2015**

Le 29 janvier 2013, GX Technology Canada (GXT) a soumis à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) sa description d'un projet proposé de levés sismiques, gravimétriques et magnétiques 2D. Le C-TNLOHE a déterminé que ce projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1) (b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1) (b) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après les lois de mise en œuvre.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées du projet de levés sismiques, gravimétriques et magnétiques. Un levé en 2D est proposé pour 2013, y compris des levés sismiques, gravimétriques et magnétiques en 2D durant les trois années.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre organisme dispose des experts des domaines de l'environnement ou des pêches que requiert la réalisation de cette évaluation.

Conformément aux lois de mise en œuvre, la présente lettre vise à déterminer quels ministères ou organismes sont susceptibles d'avoir l'expertise requise et à établir un calendrier pour la réalisation d'un examen préalable, ainsi qu'à obtenir des commentaires sur l'ébauche de document d'établissement de la portée ci-jointe.

Calendrier de l'évaluation

Le C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit effectué dans les meilleurs délais, et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise à l'échelle fédérale	Répondre d'ici le 13 février 2013
Examen de l'ébauche de l'EE	Répondre environ six semaines après la réception du document.
Examen de l'EE révisée ou de l'addenda, si nécessaire	Répondre environ deux semaines après la réception du document.
Préparation de la décision à propos de l'EE	Deux semaines pour l'achèvement (peut commencer pendant l'examen de l'évaluation environnementale finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches du document.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre*, le C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements ci-joints et de lui faire part de votre décision au plus tard le **13 février 2013**. Si vous déterminez être pourvu des connaissances voulues, veuillez informer le C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne-ressource avec laquelle communiquer pour obtenir de l'aide avant le **13 février 2013**.

En l'absence de réponse de votre part à la date susmentionnée, le C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

Espèces en péril – Paragraphe 79(1) Notification du ministre

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*, le C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes, indiquées à l'annexe 1, sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet qui relève de la compétence du C-TNLOHE. Une détermination de la probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera effectuée pendant le processus d'évaluation préalable.

- Espèces en voie de disparition :
 - Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
 - Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)
 - Baleine franche de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)
 - Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)

- Espèces menacées :
 - Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
 - Loup tacheté (*Anarhichas minor*)

- Espèces préoccupantes :
 - Loup Atlantique (*Anarhichas lupus*)
 - Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
 - Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document ci-joint, ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel à l'adresse <dhicks@cnlopb.nl.ca>.

Cordialement,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c.c. : D. Burley

DISTRIBUTION :

Organismes fédéraux	
Mme Lisa Noble Ministère des Pêches et Océans CP 5667 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	M. Glenn Troke Environnement Canada Bureau de district de Terre-Neuve 6, rue Bruce, Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 4T3
M. Randy Decker Transports Canada CP 1300 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	Mme Allison Denning Santé Canada Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Bureau 1625, 1505, rue Barrington Halifax (N.-É.) B3J 3Y6
Mme Carol Lee Giffin Ministère de la Défense nationale C.P. 99000 Stn. Forces Halifax (N.-É.) B3K 5X5	Mme Angela Donato Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 3 ^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Organismes provinciaux	
M. Bas Cleary Ministère de l'Environnement et de la Conservation CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	M. Tom Dooley Ministère de la Pêche et des Ressources terrestres CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6
M. Fred Allen Ministère des Ressources naturelles CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	
Gouvernement du Nunatsiavut	
M. Tom Sheldon CP 70 12, chemin Sandbanks, Nain, Labrador A0P 1L0	